

BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Secteur : PARIS



Prix maximum pratiqués Taux d'honoraires par tranche*	
Jusqu'à 75 000 €	Forfaitaire 6000€ ttc
De 75 001 à 100 000€	8,00%
De 100 001 € à 150 000 €	7,00%
De 150 001 € à 250 000 €	6,00%
De 250 001 € à 500 000 €	5,00%
A partir de 500 001 €	4,00%
Vente en Viager	7 % de la valeur vénale

Honoraires	
Cave	2 000 €
Parking / Garage / Box	2 500 €

Barème en vigueur à partir du 12/02/2024

Honoraires TTC, avec minimum d'honoraires de 6 000 € TTC hors lots annexes. TVA au taux actuellement en vigueur, le montant total est arrondi à l'euro supérieur. Honoraires à la charge du mandant. Diagnostics obligatoires, reportage photo offerts pour toute exclusivité. Facturation expertise : nous consulter